



# LE PETIT SAINT PÈROIS



## L'édito

Ce numéro 36 du Petit Saint Pérois atteste que ce petit fascicule communal existe depuis 12 ans déjà (3 numéros par an). Il retrace du mieux qu'il peut tout ce qui se déroule dans notre village au niveau municipal et associatif. Il s'est amélioré au fur et à mesure des années, avec notamment les

rubriques : « Saint Père d'antan » (fort appréciée par certains), le « quizz » qui nous permet de découvrir notre commune, etc. Il reste et restera un fidèle reporter pour toutes ces activités qui font vivre Saint Père sur Loire et en aucun cas ne sera un journal d'opinion ou de polémique. Si vous souhaitez voir évoluer le « Petit Saint Pérois » dans le respect de ces règles, n'hésitez pas à contacter la mairie.

## Le mot du Maire

Nous avons tous, lors d'une soirée d'hiver ou d'un week-end pluvieux, regardé un film catastrophe qui raconte une histoire de virus qui sème la panique, dans une ville ou une région et qui mobilise les services de santé, l'armée... C'était pour tous une fiction et nous étions loin d'imaginer que cette fiction que nous regardions pour passer le temps, pouvait devenir réalité.

Ce que nous vivons depuis quelques mois, nous paraît surréaliste et nous pensions, moi le premier, qu'au 21<sup>ème</sup> siècle, ce n'était guère possible. Comme quoi, il ne faut jurer de rien !

Dans les jours précédents le confinement, j'ai été témoin de plusieurs scènes incroyables et de comportements inacceptables que même la panique ne peut expliquer et je dois avouer avoir été déconcerté par l'attitude de certaines personnes, au point d'en arriver aux mains pour quelques paquets de pâtes... C'est à désespérer du genre humain.

Puis, le confinement est arrivé. Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune a été activé pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables et les plus exposées au virus qui ne pouvaient plus circuler normalement : aller à la pharmacie, aller chercher quelques produits de première nécessité... Mais, très rapidement, la solidarité s'est installée entre les voisins et les personnes âgées ou vulnérables et je tiens à remercier, sincèrement, tous ceux et celles qui ont été solidaires de leurs voisins âgés ou malades et j'avoue avoir repris confiance en la nature humaine même,

si je savais par expérience que, dans notre commune, la solidarité n'est pas un mot vide de sens. Dans un passé récent, les habitants de Saint Père ont déjà fait preuve d'entraide et de solidarité.

Pendant cette longue période, même si la Mairie était fermée, les adjoints et moi-même étions présents pour gérer les affaires courantes et répondre à tous les appels.

Puis le dé-confinement a été annoncé et avec lui, des décisions à prendre, comme de prolonger, dans un premier temps la fermeture de l'école. Pourquoi ? Le protocole sanitaire était inapplicable pour le nombre d'élèves à accueillir. De plus, malgré nos commandes de masques, de gels hydro alcooliques, passées en début de confinement, les livraisons étaient insuffisantes pour garantir la sécurité du personnel et des enfants. Il a fallu prendre une décision rapide. J'assume entièrement cette décision afin de ne pas mettre les enfants et le personnel en danger.

La vie doit reprendre mais certainement d'une manière très différente et lorsque tout cela sera derrière nous, que la science aura trouvé un remède pour vaincre ce virus, il ne faudra pas oublier cette période et savoir en tirer les leçons pour un avenir meilleur.

En attendant la disparition de la Covid 19, prenez soin de vous et de vos proches.

Avec tout mon dévouement.

**P. Foulon**



Mise en place du nouveau conseil municipal, le 28 mai.

## Sommaire

- [Page 1 : Le mot du Maire - L'édito](#)
- [Page 2 : L'école municipale Victor Meunier - Informations Mairie](#)
- [Page 3 : Informations Mairie \(suite\)](#)
- [Page 4 : Retour sur quelques événements](#)
- [Page 5 : Retour sur quelques événements \(fin\)](#)
- [Page 6 : « Saint Père d'antan »](#)
- [Page 7 : Evénements annulés et à venir - Arrivée de la fibre - Quiz](#)
- [Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal](#)

# L'école municipale Victor Meunier



Bonjour mesdames et messieurs, nous sommes des élèves de l'école.

Nous ne sommes pas beaucoup parce qu'il y a le virus qui infecte les gens et il a fallu fermer l'école. Certains malades ne le sont pas beaucoup, mais d'autres ont été très malades et sont décédés ; alors il faut faire attention.

Dans notre école, tout va bien, même si nous ne pouvons plus jouer comme avant ; ni nous toucher, ni nous faire des câlins... Mais surtout, nous n'avons pas pu terminer nos projets (classe de découverte, mise à l'eau du fûtreau, la soirée cinéma animée par nous, spectacle de fin d'année...).

L'école recommence le 2 juin, mais pas avec tous les enfants à la fois. Depuis le 12 mai, il y a juste un accueil pour les familles qui en ont besoin.

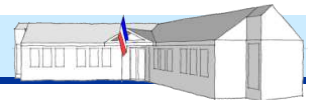
Nous sommes une dizaine d'enfants à y venir.

Tout cela c'est vraiment dommage. Mais nous espérons que bientôt nous pourrons fêter la rentrée et retrouver nos copains.

Pour tous les coopérateurs,  
Sara et Améline.



## Informations diverses de la Mairie



### Résultats des élections municipales

Voix	%Voix	Élus
265	100%	<b>15 élus : Patrick FOULON (Agissons toujours ensemble pour St Père)</b> Yvette BOUCHARD, Jacky CLOUTIER, Christelle ZUSATZ, Didier BERRUÉ, Séverine DARGENT, Denis BRETON, Sylviane BERTRAND, Roland PÉRON, Raymonde BASTY, Jean-Marie FROISSARD, Maïté HERSANT, Éric SUTTER, Catherine MASVALEIX, Francis LEBRUN,
		Candidats supplémentaires élus : Agnès MICHEL, Serge BOSSEMAN

Nombre d'inscrits : 761  
Nombre de votants : 336  
Taux de participation : 44.2%  
Blancs ou nuls : 21.1%



### Info COVID : Accueil Mairie et masques

La Mairie, comme tout le monde, s'est pliée aux règles sanitaires : Masques pour les agents, Plexiglass à l'accueil, Télétravail pour certains, etc.



Au sujet des masques envoyés par le département, toutes les personnes de plus de 70 ans les ont reçus chez eux. Les autres Saint-Pérois peuvent venir les retirer en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. **Qu'on se le dise...**





## Stop aux incivilités !

À la maison durant les 8 semaines de confinement à domicile, les mœurs n'ont pas changé dans notre commune. Le «zéro déchet» ne semble pas clairement être pour tout de suite. **Désolant ....**



## Financement des travaux de la cale



Les travaux sont terminés et ont été financés à 80% par l'Union européenne. **L'Europe investit dans les zones rurales.**

## La métamorphose du pont SNCF

### OUF... Ovation Unanime Finalement

Ca y est, la traversée pour aller de Saint Père sur Loire à Sully sur Loire se fait pour les cyclistes et piétons en toute sécurité sur ce pont S.N.C.F.. Ce projet envisagé il y a 5 ans, a vu son aboutissement pour la saison estivale 2020. Celui-ci a été inauguré par « les officiels » le mardi 09 juin et a commencé d'être utilisé le samedi 6 par un grand nombre de personnes qui ont été d'une manière unanime très enthousiastes de cette réalisation.



# Retour sur quelques évènements



## Les Voeux du Maire

Les vœux de la mairie ont eu lieu le 14 janvier avec pour la dernière fois la présidente de la Communauté de Communes Mme Lepeltier. Des vœux où les projets n'ont pas été trop révélés puisque la campagne des municipales l'interdisait.



## St Père en Fête : Soirée Tartiflette

La seule manifestation qu'a pu organiser Saint Père En Fête, cette année, a été une soirée tartiflette très réussie. Cette animation sera sans nul doute suivie par bien d'autres.



## Les 20 ans de la Guinguette

En ce début d'année, l'association de la Guinguette a fêté ses 20 ans d'existence. Elle a dû d'ailleurs célébrer cet évènement aux Bordes pour avoir une salle suffisamment grande pour tous les convives. **Bravo à eux.**



## Le repas des plus de 70 ans

Les 76 personnes présentes au repas ont pu savoir ce qu'étaient La Gazeille et la Divatte au cours d'un quizz. Cet après-midi a été également le moment de papoter entre amis et de danser (pour quelques uns). Tout le monde est reparti enchanté grâce à l'excellent repas et la bonne ambiance.



## Nos aînés

Bien que le coronavirus ait empêché beaucoup de choses dans la commune, nous avons conservé l'habitude de rendre visite aux personnes de 90 ans et plus, le jour de leur anniversaire. Eh bien cela a été fait, notamment chez M LE MAT qui a été ravi de recevoir un petit cadeau de la part de la commune.



### Le retournement du fûtreau

Le 12 mars, le grand retournement du fûtreau a été effectué au chantier marinier des Brasse Bouillon de l'AMS. Avec l'aide précieuse d'une bonne trentaine de marinières venues de Châteauneuf sur Loire, Saint-Benoit sur Loire, Vitry aux Loges, Jargeau, Combleux, encouragés par les moussaillonnes et moussaillons Brasse Bouillon élèves de l'école Victor Meunier, ce fut un beau jour de solidarité et de générosité partagé par toutes les générations. Le retournement permet la finition du dessous de la coque, c'est une étape importante qui signifie que la fin de construction est proche. Hélas, le 16 mars le fûtreau s'est retrouvé « confiné sur le dos » pour deux longs mois. Nous avons partagé l'espoir aussi longtemps que cela était permis, mais les conditions ne sont plus aujourd'hui réunies pour que la mise à

l'eau se fasse le 27 juin. Une réflexion collective est en cours pour redéfinir une nouvelle date en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. En attendant depuis le 12 mai, la belle Équipe\* a repris son activité sur le chantier marinier en respectant la réglementation impartie.

Les Brasse Bouillon de l'AMS vous disent à bientôt au bord du « chemin qui marche ».

*\*On donne le nom d'Équipe à l'équipage qui sert à bord d'un bateau ligérien.*

**En bonus**, un article écrit le 8 avril par Eloïse BRUZAT journaliste reportrice de l'équipe d'Ensemble c'est Mieux et publié sur le site de France 3 Centre Val de Loire est visible, en lien, sur le site de la Mairie de Saint-Père, rubrique Loisirs / Fûtreau. A lire et partager sans modération.



### Commémoration du 8 mai

Une cérémonie très simple pour le 8 mai où la sonnerie aux morts et la Marseillaise ont été interprétées par Le Maire en personne au saxo. Espérons que nous pourrons célébrer le 14 juillet dans des conditions « normales ».



### L'Amicale de théâtre

Pour la saison 2020 la pièce de théâtre « Pauvres de nous » de Germaine Planson a démarré sur les chapeaux de roues. Dès la première séance la troupe a joué à guichet fermé. L'histoire d'une famille de clochards vivant dans un squat a énormément amusé le public. Deux jeunes nouveaux talents avaient rejoint l'Amicale.

Hélas, cent fois hélas, la troupe a dû interrompre sa tournée, un vilain virus qui n'était pas convié s'était invité. Nous avons tous eu l'impression fort désagréable de rester sur notre faim.

Gageons que l'année prochaine sera plus clémente quant au problème sanitaire et que nous pourrons reprendre nos activités théâtrales qui nous tiennent tant à cœur.

La présidente : Yolande Cloutier



### Concours fleurissement

Toujours pour les mêmes raisons, la cérémonie de remise des lots pour le fleurissement n'a pu se dérouler. Mais toutes les personnes récompensées ont reçu leur bon d'achat directement dans leur boîte aux lettres.

Encore merci à tous de continuer d'embellir notre village.



### Le Port aux Bois.

A Saint-Thibault se voit à gauche la vieille *Maladrerie*. A droite l'ancien *port aux bois*, depuis très longtemps abandonné et dont l'emplacement procure actuellement 80 francs de revenu à la commune, comme droit de passage pour les bestiaux.

Trois chemins donnaient accès aux arrivages des bois qui provenaient en grande partie de la forêt d'Orléans ; l'un qui descendait par les coteaux traversait la campagne, un autre descendait par la *Côte du Lion d'Or* et un troisième, venant des Bordes jusqu'au parc de Solaire, se dirigeait à travers champs vers le Port.

Ce chemin, fut dans la suite, *abardi* par les riverains qui ne furent jamais pour cela inquiétés par personne.

Pendant les étés très secs la baisse des eaux fait surgir de la Loire des vestiges de vieilles murailles qui se désagrègent lentement. Certains se demandent à quoi ces murailles purent servir ; on croit généralement qu'elles furent construites pour établir un courant plus rapide à l'usage des moulins à eaux qui existaient encore sur la Loire au siècle dernier.

L'historien de Sully prétend qu'elles ont été construites par nos aïeux pour se défendre contre les chevrettes que Rosny avait fait construire après la crue de 1608 sur le côté opposé de la Loire, pour rejeter l'effort des eaux sur notre rive, qui lui avait donné tant d'anxiété.

### Les banquises de glace – Les levées.

Cet endroit est encore remarquable par les glaces qui s'y sont amoncelées en 1895.

Trois banquises d'une hauteur qui dépassait celle des levées s'y étaient entassées par un refoulement des



glaces pendant un faux dégel.

L'hiver ayant repris sur ces entrefaites, ces montagnes de glace avaient pris un aspect vraiment pittoresque. Des visiteurs y affluèrent pur voir des choses qui ne se voient ordinairement qu'au Spitzberg ou au Pôle Nord. Puis les journaux en exagèrent quelque peu l'importance. La compagnie du chemin de fer d'Orléans organisa des trains supplémentaires pour la visite de ces phénomènes.

Pendant cette période du 20 au 28 février 1895, on a évalué à plus de cinq mille personnes les foules qui passèrent les glaces en cet endroit. Moi-même, en qualité d'aubergiste de la commune, j'y installai une buvette en plein air sur le port de Saint-Thibault. J'avais emporté un fourneau pour faire chauffer du café que j'assaisonnais avec du rhum. Les visiteurs étant bien réchauffés par ce cordial passaient alors d'un pas allègre ces glaces qui pourtant étaient très accidentées. Je vis plusieurs des visiteurs ramasser quelque chose sur la glace, puis se relever prestement et mettre la main à la poche. Je ne doutais plus alors de la trouvaille.

Un charpentier de Sully ayant eu la bonne idée de faire un escalier en bois, en face de ces banquises pour la montée de la levée laquelle était glacée et très difficile à escalader, se faisait donner deux sous par personne. Il fit chaque jour une bonne recette.

M. l'abbé Séjourné, curé de Saint-Père, craignant pour son église et pour le bourg de la paroisse un désastre, organisa avec les fidèles une procession qui alla jusqu'à Saint-Thibault. Il fit faire des prières publiques pour implorer la clémence divine. Ces prières furent exaucées, les glaces se fondirent d'elles-mêmes sans accident.



## Événements annulés et à venir



01 mars	Mairie	Repas du C.C.A.S.
14 mars	<b>Amicale de St Père</b>	<b>Représentation théâtrale</b>
15 mars	Mairie	<b>Élections municipales (1° tour)</b>
22 mars	Mairie	<del>Élections municipales (2° tour)</del>
04 avril	Mairie	<del>Remise Récompenses Fleurissement</del>
26 avril	<b>St Père en Fête</b>	<del>Vide Grenier / Foire artisanale</del>
06 juin	<b>École V. MEUNIER</b>	<del>Kermesse</del>
26 juin	<b>École V. MEUNIER</b>	<b>Spectacle de fin d'année</b>
27 juin	<b>St Père en Fête</b>	<del>Fête du village / Feu d'Artifice</del>
		<b>Mise à l'eau du Fûtreau</b>
03 juillet	AMS	A.G.
05 juillet	La Guinguette	Guinguette ??
12 juillet	La Guinguette	Guinguette ??
26 juillet	La Guinguette	Guinguette ??
02 août	La Guinguette	Guinguette ??
15 août	La Guinguette	Guinguette ??
11 septembre	<b>Amicale de St Père</b>	A.G.
20 septembre	<b>St Père en Fête</b>	Vide Grenier
04 octobre	AMS + SPEF	Potirando



## L'arrivée de la fibre dans la commune



Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de lumière et qui permet la transmission de données numériques. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui du cuivre ou des câbles coaxiaux et peut servir de support à un réseau « large bande » par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

Les réseaux en Fibre Optique jusqu'à l'abonné (FTTH : Fiber To The Home) utilisent de la fibre optique pour relier directement le domicile du client au réseau internet, ce qui garantit un résultat optimal, maximisant le débit et minimisant la perte de qualité.

**Pour St Père, la commercialisation des offres fibre optique commencera :**

- à compter du 10 mai pour SFR

- fin 2020 pour Orange qui, préalablement à son arrivée, enverra un courrier à ses clients.



## À la découverte de St Père



### Réponse du PSP 35 :

Cette borne altimétrique indiquant 121m  
Se situe sur le pont routier Sully/St Père sur Loire



Où se situe cette borne de nivellement général ?



Réponse dans le prochain numéro



## Le conseil municipal du 04/09/2019 :

### **AVENANT AU MARCHE D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant au marché d'élaboration du PLU pour un montant de 880 € HT portant la rémunération définitive du lot 1 à 22 880 € HT.

### **PROPOSITION DE DEMANDE D'INTERVENTION DE L'EPFLI FONCIER CŒUR DE FRANCE POUR L'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter l'intervention de l'EPFLI Foncier Cœur de France pour une éventuelle acquisition des biens situés au 10 Rue de Paris dans le cadre d'un projet d'agrandissement des locaux techniques, associatifs et de stockage.

### **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT DE TROTTOIRS PMR RUE DE L'EGLISE**

Le Conseil Municipal approuve la réfection de la Rue de l'Église et prend acte de l'attribution de la mission d'assistance à la Société INCA - sise à SAINT JEAN DE BRAYE (45800) - pour un montant de 1 100 € HT.

### **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY POUR L'AMENAGEMENT DE TROTTOIR RUE DE PARIS**

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'un fonds de concours de 11 127.50 € soit 50 % du montant à la charge de la Commune.

### **CONCOURS DU COMPTABLE PUBLIC : ATTRIBUTION D'INDEMNITES POUR L'ANNEE 2019**

Le Conseil Municipal décide d'accorder au Comptable public, pour l'année 2019, l'indemnité de conseil au taux de 50 % et l'indemnité de confection des documents budgétaires.

### **PROPOSITION DE GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Le Conseil Municipal décide d'accorder à un stagiaire de l'enseignement une gratification pour le travail effectué durant 8 semaines.

### **AJUSTEMENTS BUDGETAIRES**

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n° 1 du budget communal de l'exercice 2019.

## Le conseil municipal du 28/11/2019 :

### **PROJET D'AGRANDISSEMENT DES LOCAUX TECHNIQUES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2020**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 50 % au titre de la DETR pour le projet d'acquisition des biens situés au 10 Rue de Paris.

### **REFECTION DE LA RUE DE L'EGLISE ET AMENAGEMENT DE TROTTOIRS PMR : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS D'INTERET COMMUNAL 2020**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 50 % pour le projet de réfection de la Rue de l'Église avec aménagement de trottoirs PMR dans le cadre de l'appel à projets d'intérêt communal 2020 du Département.

### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX DANS LE CADRE DE LA COMPETENCE "GESTION DES CHEMINS DE RANDONNEES"**

Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition des services techniques municipaux dans le cadre de la compétence communautaire "gestion des chemins de randonnées".

### **ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET**

Le Conseil Municipal décide de demander au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret de souscrire pour son compte, à compter du 1er janvier 2020, un contrat d'assurance pour les agents communaux en cas de maladie, maternité, accident du travail et décès.

### **PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET POUR LA SANTE ET LA PREVOYANCE**

Le Conseil Municipal décide d'accorder sa participation financière aux agents en activité pour les risques santé et prévoyance et autorise le Maire à adhérer à la convention de mutualisation avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du LOIRET.

### **MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/12/2019**

Le Conseil Municipal approuve la suppression des postes superflus du tableau des effectifs au 1er décembre 2019.

### **REGLEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget communal 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, soit à hauteur de 28 270 €.

### **SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et prend acte du rapport 2018 de la SUEZ, délégataire.

### **RAPPORT ANNUEL 2018 DU DELEGATAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités annuel 2018 de la SUEZ, Délégataire du Service de l'eau potable.

### **RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DU SICTOM ET DU SYCTOM**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire et du rapport d'activités du SYCTOM de Gien / Châteauneuf pour l'année 2018.

### **EXTENSION DU PERIMETRE D'EPANDAGE DE LA SARL BABY IMPLANTEE A SAINT BENOIT SUR LOIRE**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'extension du périmètre d'épandage de la SARL BABY implantée à SAINT BENOIT SUR LOIRE.

### **REMERCIEMENTS**

Le Maire donne lecture des courriers de remerciements émanant du Club « Joie, Forme et Santé » et de l'association « De la plume aux ciseaux » pour les subventions octroyées.

Il fait part des remerciements de Mme Yvette CHEVALLIER pour le colis offert à l'occasion de son anniversaire.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire fait un compte rendu de l'avancée des travaux du Pont SNCF qui ont pris un peu de retard.

Les travaux du SIVU Rue de Paris sont terminés. La plantation des arbres se fera en novembre.

Une nouvelle tranche de nettoyage des réseaux d'eaux pluviales a été effectuée.

Le Tour Cycliste de la Communauté de Communes du Val de Sully traversera la Commune les 14 et 15 septembre prochains.

Les travaux de réfection de la cale de Loire ont été partiellement réalisés pendant les basses eaux.

Le Maire remercie les agents des services techniques pour le nettoyage des caniveaux cet été.

### **REGLEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2020 du service de l'assainissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, soit à hauteur de 55 000 €.

### **REMERCIEMENTS**

Le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements de l'AAPPMA « La Brême Sullyloise » pour la réfection de la cale de Loire.

Puis, il fait part des remerciements de la famille de Monsieur Daniel MUNIER pour les marques de sympathie adressées lors de son décès.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire remercie Monsieur CLOUTIER pour la remise en état des décorations de Noël. Quelques branchements supplémentaires ont été installés, cette année, dans la Rue des Roses.

Monsieur le Maire remercie également Madame Véronique CORTET, responsable du restaurant scolaire, pour la préparation du dîner solidaire au profit du téléthon du 7 décembre prochain.

Afin de se conformer à la loi n°2018-938 promulguée le 30 octobre 2018, la cantine scolaire propose, depuis le 1er novembre 2019, à titre expérimental pour une durée de deux années, un menu végétarien une fois par semaine.

Les vœux du Maire auront lieu le 14 janvier 2020 à 18 h 00 à la salle polyvalente.

